



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ÉTAT DU PARANA (BRÉSIL) PRÉSENTE SES RÉSULTATS PAR RAPPORT À SON ENGAGEMENT À COMPENSER LES ÉMISSIONS DE CARBONE ÉMANANT DES OPÉRATIONS DU SECRÉTARIAT DE LA CDB

Montréal le 1 Août 2008

Moins de deux mois après avoir signé, le 27 mai 2008 à Bonn, Allemagne, pendant la COP-9 (9^{ème} Conférence des Parties), un mémorandum d'accord pour compenser les émissions de carbone émanant des opérations du Secrétariat de la CDB entre la COP-9 et la COP-10 incluant les déplacements de délégués financés par le Secrétariat pour participer aux réunions officielles (lesquelles émissions sont estimées à environ 10 200 tonnes équivalent carbone), le gouvernement de l'État du Parana au Brésil présente les résultats de son engagement.

Entre mai et juillet 2008, des agents du Bureau de l'Environnement de l'État du Parana ont supervisé la plantation de 57 000 jeunes arbres par des propriétaires de terres dans plusieurs municipalités et ont déjà dépassé les objectifs fixés pour la plantation du nombre proposé d'arbres. Toutes ces plantations ont eu lieu dans des réserves, sur des propriétés rurales et sur des fermes dont les propriétaires doivent signer des engagements juridiquement contraignants pour protéger de façon permanente les zones de plantation. Ces sites sont géo-référenciés et sont visités régulièrement par une équipe de personnel technique du Secrétariat d'État pour l'Environnement. La municipalité de São Pedro do Ivaí, où la plupart des arbres dédiés au Secrétariat sont plantés, a déjà reçu 500 000 jeunes arbres qui ont été distribués à environ 500 propriétaires différents; cette municipalité est considérée comme une référence nationale en matière de reforestation.

Cette initiative fait partie d'un projet de plus grande envergure qui a gagné des prix et qui s'appelle «*Programme Riparian de Reforestation*», géré par le gouvernement de l'État du Parana, qui a déjà planté plus de 80 millions de plants dans tout l'État. D'ici la fin de l'année 2008, 100 millions d'arbres auront été plantés le long de corridors de conservation qui sont reliés à des parcs dans les municipalités de Diamante do Oeste, de São José das Palmeiras, de São Pedro do Ivaí, de Jardim Alegre, de Goioerê e Moreira Sales. En utilisant des espèces endémiques et localement répandues d'arbres dans des zones avoisinantes de banques de gènes, cette reforestation permet la reforestation d'écosystèmes associés à la forêt tropicale humide originale de l'Atlantique et cela permet aussi la protection des bords des rives contre l'érosion. Cette zone est une zone tampon pour le complexe d'aires protégées situé dans le Parc National des Chutes de Foz de Iguacu et elle fait également partie des écosystèmes les plus riches en biodiversité et les plus menacés du Brésil.

Le gouverneur de l'État du Parana, Roberto Requião, a déclaré : « nous allons dépasser les objectifs fixés par le Secrétariat de la CDB et nous planterons environ 150 000 arbres sur 120 hectares réservés exclusivement pour le Secrétariat. Il s'agit là d'une activité favorable à la biodiversité et pour compenser les émissions de carbone; on s'occupe de restaurer les écosystèmes ». Le Secrétaire exécutif de la CDB, M. Ahmed Djoghlaif, a d'ailleurs rajouté que « moins de cinq semaines après la signature du mémorandum d'accord, le gouverneur de l'État de Parana a déjà inauguré le lancement de la plantation d'arbres le long de la rivière Barbacena, ce qui correspond à 5 000 tonnes équivalent carbone ». Par ailleurs, M. Djoghlaif a ajouté : « il s'agit là d'une autre manifestation du leadership exprimé



ONE NATURE - ONE WORLD - OUR FUTURE
COP 9 MOP 4 Bonn Germany 2008



Programme des Nations
Unies pour
l'Environnement

413 rue Saint-Jacques, Bureau 800
Montréal, QC H2Y 1N9, Canada

Tel : +1 514 288 2220
Fax : +1 514 288 6588

<http://www.cbd.int>
secretariat@cbd.int

par le Brésil et le Gouverneur Roberto Requião pour la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention et cela représente notre contribution concrète envers l'Initiative de l'ONU visant à une neutralité en matière d'émissions de carbone, telle que suggérée par le Secrétaire général de l'ONU ». Enfin, M. Djoghlaïf a dit : « Nous, au Secrétariat, sommes fiers de cet accomplissement et tout le crédit va aux hôtes du Sommet de Curitiba sur la biodiversité en 2006 ».

Neutraliser les émissions de carbone du Secrétariat de la CDB fait partie de la stratégie globale de rendre ses opérations plus écologiques; cette stratégie a été présentée à la COP-9 et elle inclut aussi la sensibilisation du public par le biais des employés et des partenaires et la réduction des déchets lors des événements et réunions organisés par la CDB. Le protocole a été signé, à Bonn, en Allemagne en mai 2008, par le Gouverneur de l'État de Paraná, Mr. Roberto Requião, et par le Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (SCBD), M. Ahmed Djoghlaïf. La cérémonie de signature est également disponible sur le site internet de la Convention à l'adresse suivante : http://unfccc.metafusion.com/kongresse/CBD2008_2/templ/ply_cbd.php?id_kongresssession=1126&player_mode=isdn_real.

=====